

BILAN DU PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION 2013-2014 CHSCT- SD DE VAUCLUSE

Axe n° 1 : D.U.E.R.

- Poursuite de la mise en place du document unique d'évaluation des risques (DUER) sous GERE dans les écoles, sous GERES dans les EPLE de Vaucluse. Durant l'année écoulée, les actions de formation et de communication menées en direction des directeurs d'école ont permis un meilleur usage de l'application GERE et un abandon progressif du support papier pour les signalements. La progression est moins nette dans le 2nd degré. L'effort entrepris devra être continué pour atteindre au plus tôt l'objectif de 100 % fixé par le ministère.
- Bilan des fiches de synthèse dans le 1^{er} degré

Année	Nb Ecoles	Nb Ecoles ayant répondu	%
2013-2014	365	183	50 %
2012-2013	366	128	35 %

- Bilan des fiches de synthèse dans le 2nd degré

Année	Nb EPLE	Nb EPLE ayant répondu	%
2013-2014	62	43	69 %
2012-2013	62	39	63 %

En revanche, la question relative aux **lettres de cadrage** des assistants de prévention 1^{er} degré n'a toujours pas été réglée. Afin de nous mettre en conformité avec la réglementation, il a été demandé à chaque IEN de désigner un assistant de prévention, de préférence parmi les directeurs d'école et de lui établir une lettre de mission (dossier en cours).

Axe n° 2 : BIEN-ETRE AU TRAVAIL

- **Bien-être au travail** : mesures de prévention à mettre en œuvre pour lutter contre :
 - Les troubles musculo- squelettiques (TMS),
 - Les risques psychosociaux (RPS),
 - L'exposition aux agents cancérigènes, mutagènes et repro-toxiques (CMR),

En raison de la priorité accordée par le ministère à la prévention des risques psychosociaux, le CHSCT-SD de Vaucluse a donné suite à deux demandes de visite émanant :

1. des personnels du collège Paul Gauthier de Cavaillon,
2. des personnels de l'école élémentaire Pierre Goujon de Châteauneuf-de-Gadagne.

Cela a donné lieu à :

- 3 visites dont une conduite par l'ISST et le conseiller de prévention et 4 groupes de travail dans le cas du collège Paul Gauthier,
- 3 visites et 7 groupes de travail dans le cas de l'EEpu Pierre Goujon.

Les visites ont été conduites par une délégation comprenant un représentant de chaque organisation syndicale dont le secrétaire de l'instance. La délégation était pilotée par la DAASEN pour le collège Paul Gauthier, par la présidente du CHSCT pour l'école Pierre Goujon. Tous les personnels qui le souhaitaient ont été auditionnés et se sont longuement exprimés. A cette occasion, des auto-questionnaires anonymés ont été remis à l'ensemble des personnels.

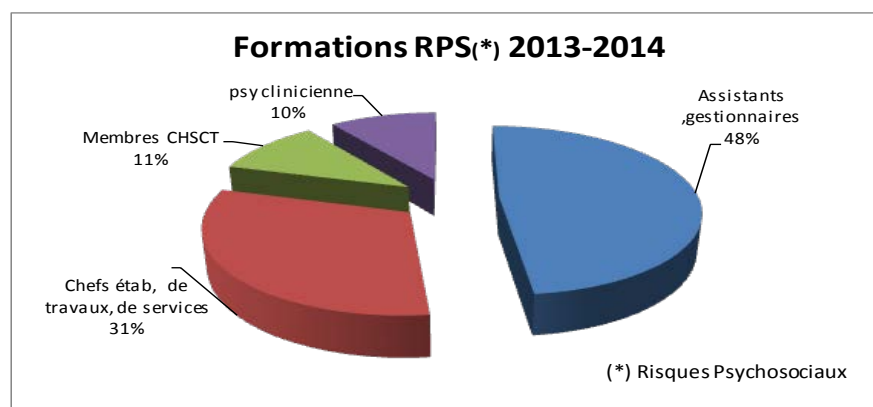
En groupe de travail, les membres de la délégation ont procédé à l'analyse des auto-questionnaires et des comptes-rendus d'audition.

Les propositions des représentants des personnels ont donné lieu à la présentation de deux rapports assortis de propositions qui furent discutés puis validés en CHSCT :

- le 10 juin 2014 pour le collège Paul Gauthier de Cavailon,
- le 15 septembre 2014 lors d'un CHSCT extraordinaire consacré à l'école élémentaire Pierre Goujon de Châteauneuf-de-Gadagne.

Concernant le collège Paul Gauthier, les dispositions arrêtées par Monsieur le recteur ont été communiquées aux membres du CHSCT le 15 septembre 2014.

Celles relatives à l'école Pierre Goujon sont toujours à l'étude et feront l'objet, prochainement, d'une réponse écrite de Monsieur le directeur académique.



Au cours de l'année 2013-2014, le conseiller départemental de prévention n'a été saisi d'aucune demande d'intervention en lien avec les troubles musculo-squelettiques (TMS) ni avec les risques cancérogènes, mutagènes, repro-toxiques (CMR). Néanmoins, la prise en compte de ces deux types de risques constitue toujours une priorité académique et nationale.

Signalements

Sans surprise, les signalements rapportés sous GERE et/ou signalés en CHSCT-SD portaient principalement sur :

- des événements traumatisants (TMS) : chutes de plain-pied, blessures, brûlures etc.,
- des questions d'hygiène (présence de rongeurs, entretien des locaux, état des sanitaires, etc.)
- les risques thermiques, électriques ou électrostatiques,
- l'aménagement et la ventilation des locaux, le balisage des aires de jeu, la sécurisation de la circulation aux abords des établissements scolaires,
- le stockage des produits dangereux, le tri et l'évacuation des déchets,
- l'éclairage des locaux de travail (naturel et artificiel).

Axe n° 3 : FORMATION DES ACTEURS DE LA PREVENTION

Généralisation des **PPMS** (Plans Particuliers de Mise en Sûreté)

Bilan sur le plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

PPMS (Plan Particuliers Mise en Sûreté)			
Année	Nb. EPLE ayant répondu	Total EPLE ayant élaboré leur PPMS	Nb. EPLE ayant validé leur PPMS (au moins un exercice)
2013-2014	43 (69%)	13 (21%)	8 (13%)
2012-2013	45 (72,6%)	8 (13%)	4 (25%)

Une progression faible mais régulière qui s'explique par la faible implication des EPLE non directement concernés par les risques majeurs, quelle qu'en soit la nature.

Réflexion sur le réseau des acteurs départementaux de la prévention

Répertoriées dans le bilan annuel départemental 2013-2014, les formations assurées par l'ISST et par le DASH-CT auprès des membres des CHSCT, des assistants de prévention 1^{er} et 2nd degré, des directeurs d'école et des chefs d'établissement commencent de produire leurs effets ainsi qu'en attestent les indicateurs présentés dans ce document.

Les formations des membres des CHSCT

CHSCT 2013-2014	Dates	Nb. Membres de CHSCT convoqués	Nb. Membres de CHSCT Formés
CHSCT 84	01/10/2013	15	11

Les formations des assistants des circonscriptions

CIRCONSCRIPTIONS 2013-2014				
Depts.	Nb. Ecoles	Nb. Circ.	Assistants formés	Lettres de mission
2013-2014	365	10	7	0

Les formations des assistants des EPLE

Assistants de prévention et gestionnaires Formation Continue	
Année	EPLE
2013-2014	35

Formation Continue des directeurs d'écoles

2013-2014	20
------------------	-----------

Axe n° 4 : FONCTIONNEMENT DU CHSCT

Conformément à la réglementation (décret n° 82-453), le CHSCT-SD de Vaucluse s'est réuni à trois reprises durant l'année scolaire 2013-2014 :

- le 11/11/2013,
- le 14/03/2014,
- le 10/06/2014.

Rappel : à l'initiative des représentants des personnels, un CHSCT extraordinaire s'est tenu le 15/09/2014.

Les membres du CHSCT-SD devront décider du ou des thème(s) de visite d'écoles et d'établissements à retenir pour l'année en cours.